

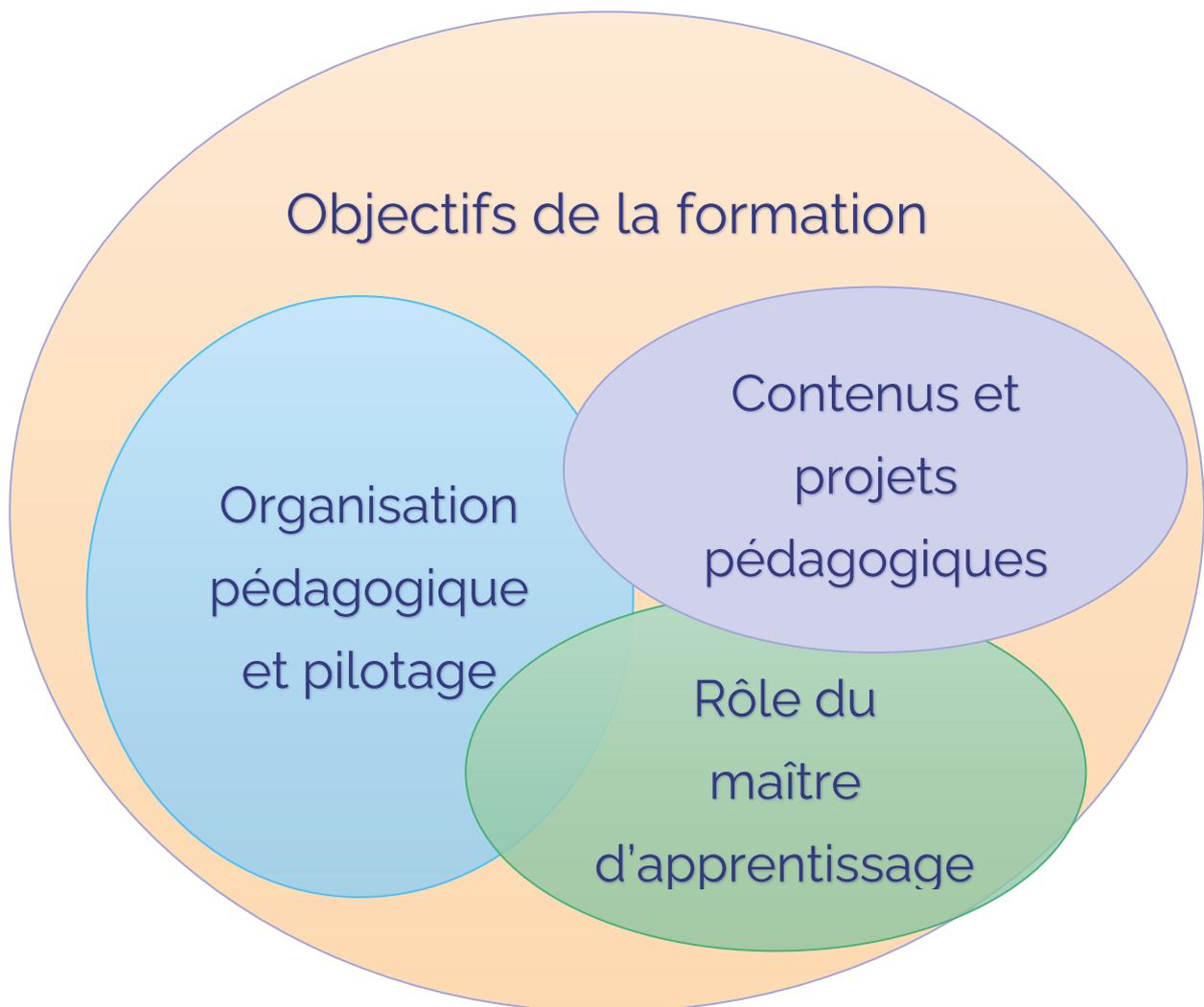
# Licence Pro Agronomie

Parcours : Agricultures, terroirs et territoires : conseil et développement

---

## *Annexe pédagogique 2024-2025*

---



## 1 – Objectifs de la formation

### 1.1 Connaissances disciplinaires visées

Tout au long de leur formation, les étudiant.e.s acquièrent des connaissances spécifiques en **matière de diagnostic territorial** (enquêtes de terrain, analyse de documents de planification, cartographie, SIG, etc...), de **gestion de projet** (comptabilité, management, droit rural et de l'environnement, etc...), tout en développant une expertise approfondie sur les nouveaux enjeux liés à la **transition agricole** (innovations agricoles, agro-écologie, évolution des pratiques alimentaires, etc...) à travers les interventions de professionnels qualifiés et d'enseignants-chercheurs spécialistes de ces questions.

### 1-2 Compétences disciplinaires, transversales, professionnelles

A la fin de formation, l'étudiant.e est capable **d'appuyer et de conseiller des acteurs économiques** (agriculteurs, entreprises para-agricoles, etc...) et des **gestionnaires** (élus, techniciens, gestionnaires, etc...) sur **l'ensemble des thématiques relevant de la dimension territoriale des questions agricoles** (conseil technico-économique, suivi des pratiques agricoles, application et veille réglementaire, mise en place de démarches agro-environnementales, etc...) et alimentaires (développement de circuits-courts alimentaires, conduite de projet dans le domaine de la valorisation des produits, du développement durable des territoires agricoles, etc...)

Compétences certifiées (référentiel national des compétences professionnelles) :

- Appui, conseil, participation à la gestion technique et administrative d'exploitations agricoles (comptabilité, agrofourniture, conseil bancaire, réglementation, etc...)
- Rédaction et mise en œuvre de cahiers des charges pour des producteurs
- Accompagnement, conduite de projet dans le domaine de la valorisation des produits, du développement durable des territoires agricoles
- Elaboration de diagnostics agro-environnementaux et évaluation des pratiques agricoles
- Mise en place de démarches qualité, de mesures de protection de l'environnement (eaux, sols, biodiversité)
- Application et suivi des dispositions réglementaires du secteur, des règles de sécurité et d'hygiène, des normes environnementales et techniques

## 2 – Organisation pédagogique et pilotage

### 2-1 Pilotage de la formation

La formation est animée par une équipe pédagogique composée **d'enseignants-chercheurs** de l'université de Poitiers (géographie, droit, économie), **d'enseignants des lycées agricoles** et **d'intervenants professionnels** (CER France, BPC, Crédit Mutuel, Chambre d'Agriculture, région Nouvelle Aquitaine, coopératives, etc...). Elle est dirigée par un enseignant-chercheur de l'université de Poitiers.

Un **conseil de perfectionnement** comprenant l'ensemble des intervenants universitaires et professionnels, ainsi que des représentants d'entreprises et organismes du secteur agricole se réunit à la fin de l'année universitaire. Ce conseil fait le bilan de l'année écoulée et envisage des pistes d'amélioration de la formation pour l'année suivante.

### 2-2 Moyens pédagogiques et techniques

Les étudiants sont accueillis dans les **locaux du département de géographie** de l'université de Poitiers, où ils ont accès à l'ensemble des **services universitaires** (bibliothèque-cartothèque avec fond spécifique pour la LP Agronomie, salles informatiques équipées de logiciels d'infographie et de cartographie, etc...) et **des services étudiants du CROUS et du SUAPS** (restaurant universitaire, équipements sportifs, associations étudiantes, service de médecine, logements, etc...).

Deux semaines d'immersion pédagogique sont organisées sur le **campus agricole de Bressuire**, où les étudiants ont accès à l'ensemble des équipements pédagogiques (ferme du lycée agricole, laboratoires, etc...).

L'intégralité des **déplacements** (stage de terrain, sorties, immersion pédagogique à Bressuire) est pris en charge par la formation.

### 2-3 Volume horaire, dates et lieu de formation

- Durée de la formation : 1 an
- Période de la formation : Alternance mensuelle de septembre à mars puis 100% en entreprise d'avril à septembre.
- Lieux de la formation :
  - Université de Poitiers, Campus universitaire (70%)
  - Lycée agricole de Bressuire (campus des Sicaudières) (20%)
  - Sorties de terrain (10%)
- La soutenance de fin de formation est prévue le : 2,3, 4 juillet 2025

### 3 – Contenus pédagogiques détaillés (par parcours, semestre, année) – projets pédagogiques

#### 3-1 Programme de formation détaillé

Le programme de formation inclut pour tous les apprentis un total de **595** heures de formation dont :

- 373 heures de face à face pédagogique
- 222 heures de projets pédagogiques

Intitulé UE	Contenus pédagogiques (détaillés)	CM	TD	TP	PPD
	Année universitaire				
<b>UE1</b> Agricultures et territoires	Les mondes agricoles en France : histoire, sociologie et géographie	8	12		
	Les nouveaux enjeux de l'agriculture et de la ruralité	8	12		
	Politiques publiques, acteurs publics et privés para-agricoles des territoires ruraux	8	8		
	Démarche de diagnostic territorial : outils, méthodes et formation à la conduite de projet		22		
	Projet tutoré collectif sur un terrain d'étude		30		
<b>UE2</b> Analyse systémique de l'exploitation agricole	Aspects techniques des productions animales et végétales	10	32		
	Audit stratégique d'une exploitation agricole : diagnostic économique, social et environnemental	4	32		
	Les innovations techniques, sociales et environnementales dans les exploitations agricoles		9		

	Valorisation, promotion et communication autour des productions agricoles		26		
<b>UE3</b> Conduire et accompagner un projet en agriculture	Dimension juridique du conseil en agriculture : droit rural, droit des entreprises et droit de l'environnement	12	18		
	Dimension économique du conseil en agriculture : comptabilité et gestion économique		30		
	Dimension sociale du conseil en agriculture : psychologie du travail, sociologie des mondes agricoles		18		
	Conseiller dans le domaine agricole : posture professionnelle et approches du métier (intervenants extérieurs)	24			
<b>UE4</b> Langue vivante	Comprendre, se faire comprendre et argumenter en anglais dans le cadre de son métier		20		
<b>UE5</b> Mémoire de fin d'études	Méthodes et outils de la construction d'un rapport écrit long et de sa soutenance orale		6		
	Cartographie et SIG		24		
	Réalisation du mémoire				222
<b>UE6</b> Apprentissage Stage					
	<b>Total année universitaire</b>	74	299	0	222

### 3-2 Projets pédagogiques

#### 3-2-1 Le projet tuteuré collectif : quels attendus ?

Les étudiant.e.s de la formation réalisent un projet tutoré pendant un stage d'immersion collectif, en lien avec une commande d'un organisme public (commune, communauté de communes, chambre consulaire) ou d'une entreprise.

Pendant une semaine, les étudiant.e.s mettent en œuvre les outils et méthodes nécessaires à la réalisation d'un **diagnostic territorial** (enquêtes, analyses statistiques et cartographiques, rencontres avec les acteurs territoriaux, etc...). Le stage est encadré par deux enseignants référents.

- Exemples de sujets de projets tuteurés collectifs

La filière Cognac entre développement économique et enjeux environnementaux

Tensions et régulations du foncier agricole dans le cognaçais

Le renouvellement des exploitations agricoles dans le Cotentin

Le bois énergie d'origine agricole : quelles perspectives de développement pour les exploitations agricoles du Cotentin ?

### 3-2-2 Le projet de fin d'études (mémoire universitaire et soutenance)

- Quels attendus ?

Le mémoire **est la restitution écrite d'un travail de recherche personnel** sur une question **choisie par l'étudiant**, en lien avec la thématique de l'apprentissage. Ce travail universitaire est organisé en plusieurs parties :

- Un état de l'art faisant la synthèse de l'ensemble des connaissances sur le sujet
- La présentation de la méthodologie
- La présentation des résultats obtenus lors du travail et leur discussion

Le mémoire est donc un travail universitaire **plus approfondi qu'un rapport de stage classique**.

- Quels critères d'évaluation du mémoire ?

Capacité **d'analyse** : analyser des données provenant de plusieurs sources (statistiques, littérature scientifique, revue de presse, enquête personnelle, etc...), synthétiser des résultats et faire preuve de recul critique sur ces résultats.

Capacités **d'organisation et de méthode** : réaliser une recherche documentaire, proposer un protocole d'enquête original (questionnaires, grille d'entretien, observation etc...), réaliser des traitements statistiques et cartographiques adéquats, etc...

Capacités de **communication** : exposer clairement et de manière argumentée son propos, respecter des normes de communication, rendre attractif son propos.

- Exemples de sujets de mémoire universitaire

- Conversion en agriculture biologique sous label pour la clientèle du Cabinet 31 en Charente : méthodologie de conception d'une mission économique
- Modernisation de l'irrigation comment optimiser le temps de travail ?

- La mise en place de la loi EGALIM dans les établissements scolaires en Centre Val de Loire : enjeux et opportunités pour la filière agricole
  - Les produits de biocontrôle et biostimulant peuvent-ils offrir une alternative aux produits chimiques conventionnels dans la gestion des grandes cultures ?
  - Quelles sont les clés de réussite du maintien de l'élevage en Gâtine Poitevine ?
  - La place des activités agricoles dans l'intégration des personnes âgées
- Quel déroulement de la soutenance du projet de fin d'études ?

La soutenance a lieu au cours de la dernière semaine du mois de juin (toute la promotion la même journée).

### **Objectifs :**

La soutenance orale vise à :

- Présenter une synthèse claire et dynamique de ses propres travaux ;
- Utiliser les différents outils permettant d'illustrer, de rendre dynamique et attractive la présentation ;
- Communiquer dans un style clair et persuasif ;
- Argumenter et à défendre son analyse

Il s'agit donc d'un exercice complémentaire au mémoire universitaire puisque l'argumentation (la didactique) et l'interaction avec le public sont ici privilégiés par rapport au contenu.

### **Composition du jury :**

Le jury comprend (1) le tuteur universitaire, (2) le maître de stage/d'apprentissage, (3) un enseignant.e extérieur à l'encadrement et (4) le responsable de la formation.

### **Organisation :**

L'étudiant.e présente pendant 15 minutes les principaux résultats de son travail et les perspectives qu'il entend lui donner. Les membres du jury prennent la parole à tour de rôle pour donner leur point de vue sur le travail réalisé (mémoire et présentation orale) et poser des questions.

Les questions visent à approfondir certains points, à discuter de la méthodologie, des choix de lecture, de l'interprétation des résultats, etc...

A l'issue des échanges, le jury délibère à huit clos sur la qualité des travaux réalisés (soutenance et mémoire) et propose une note pour l'écrit et l'oral. La note est communiquée immédiatement aux étudiants.

## 4 – Rôle du maître d'apprentissage dans la formation

(choix du sujet (mémoire), accompagnement de l'apprenti.e et sa place dans le jury final)

### 4-1 Rôle du maître d'apprentissage

Le maître d'apprentissage a un rôle à multiples facettes :

- il **coordonne** la formation pratique dans l'entreprise d'accueil et veille à ce que les missions confiées évoluent avec le rythme de formation de l'apprenti.
- il fait **preuve d'adaptabilité** et trouve un **équilibre** entre les exigences des enseignements théoriques dispensés à l'Université de Poitiers et celles liées à l'exercice pratique du métier.

Et d'un point de vue pratique :

- Le maître d'apprentissage **accueille** et **veille à la bonne intégration** de l'apprenti dans son service
- Il organise un **travail formateur pour l'apprenti** : prépare et planifie les activités confiées en fonction de son parcours de formation, de ses acquis et de sa progression,
- Il **l'accompagne** et le **conseille** en suivant et en ajustant son parcours, dans la découverte du métier et la construction de son projet professionnel.
- Il **évalue** l'apprenti en organisant à échéance régulière des moments d'échanges et de bilan sur les activités confiées et renseigne avec l'apprenti(e), le livret dématérialisé de l'apprenti (L.E.A).
- Il **rencontre** 2 à 3 fois dans l'année, le tuteur pédagogique avec l'apprenti pour faire le point sur le travail réalisé, les axes d'amélioration et sur la satisfaction de l'apprenti(e).
- Il participe au bilan pédagogique, soutenance de rapport(s) de l'apprenti, organisé par les enseignants de la formation.

### 4-2 Votre rôle dans le sujet du mémoire/ rapport universitaire, votre place dans le jury final

Le maître d'apprentissage :

- Participe à la **définition du sujet** du mémoire. Le maître d'apprentissage peut par exemple proposer des sujets en rapport avec le métier et les missions de l'entreprise et aider l'apprenti à identifier sa problématique lorsqu'il est présent dans l'entreprise. Le sujet est arrêté à l'occasion de la visite des « deux mois » (cf : 2.4), d'un commun accord entre l'étudiant.e, le maître d'apprentissage et le tuteur pédagogique.
- Facilite la réalisation du mémoire en **mettant à disposition de l'étudiant.e les informations nécessaires à la bonne avancée du mémoire** (contacts dans l'entreprise et chez les partenaires, bases de données de l'entreprise, etc...)
- S'assure que l'étudiant.e bénéficie de **conditions matérielles satisfaisantes pour la rédaction de son travail** (temps libre pour la rédaction, bureau, etc...) et échange avec lui régulièrement sur l'avancée de son travail
- Participe au **jury de soutenance** (cf : point 3.2)

C'est toutefois au tuteur pédagogique de s'assurer du bon déroulement du travail de mémoire, de l'adéquation du travail avec les exigences de la formation et de la progression pédagogique tout au long de l'année.